
Arrondissement de Pontarlier
-----**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER**
-----**Séance du 9 septembre 2022**

Nombre de Membres	
En exercice :	23
Présent au Conseil :	16
Ayant pris part au vote :	23

L'an deux mille vingt-deux et le neuf septembre à vingt heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.

Date de la convocation
05/09/2022
=====
Date d'affichage
15/09/2022

Présents : Caroline Blain, Guillaume Bouhin, Madeleine Chapellier, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Aline Louvrier, Christophe Michel, Fabien Oléron, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Léonie Schneiter, Nathalie Sievert.

Procuration : Aline Carrière à Aline Louvrier, Frédéric Dole à Léonie Schneiter, Coralie Gabry à Olivier Régnier, François Garcia à Marc Saulnier, Olivier Marlot à Norbert Pécot, Isabelle Vinai à Jean-Pierre Gurtner, Thierry Vuittenez à Guillaume Bouhin

Secrétaire de séance : Léonie Schneiter

Le Maire déclare la séance ouverte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.

OBJET : Marché d'Exploitation forestière.

Le Maire rappelle qu'un marché pour l'exploitation de gros bois résineux à Levier et Labergement du Navois a été lancé par la collectivité le 12 juillet 2022 et que 3 réponses ont été retenues.

Après la présentation de la grille d'analyse du prix des prestations, il s'avère que le mieux disant est la société CTF de Levier pour un montant de 17€ H.T le m³

Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Valident l'offre de la société CTF pour un montant H.T de 17€ le m³ ;
- Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Le Maire,
Marc SAULNIER.